

RCS : LA ROCHELLE

Code greffe : 1704

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHELLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 40073

Numéro SIREN : 778 127 613

Nom ou dénomination : STELIA AEROSPACE

Ce dépôt a été enregistré le 31/07/2019 sous le numéro de dépôt 6036

STELIA AEROSPACE

Société par actions simplifiée au capital de 200.000.000 euros

Siège social : Zone industrielle de l'Ancien Arsenal - 17300 ROCHEFORT

RCS La Rochelle 778 127 613

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 28 JUIN 2019

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 qui s'élève à 102.918.059,20 euros de la manière suivante :

Origine

- RESULTAT bénéficiaire de l'exercice : 102 918 059,20 euros

Affectation

- A la RESERVE LEGALE : 303.895,47 euros
- Aux AUTRES RESERVES : 102.614.163,73 euros

Conformément à la loi, il est précisé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution a été approuvée par l'associé unique.

Certifié conforme.

Le Président

Monsieur Cédric GAUTIER



STELIA AEROSPACE - Société par actions Simplifiée de 200 000 000 €

Siège Social : Zone industrielle de l'Ancien Arsenal

17300 ROCHEFORT

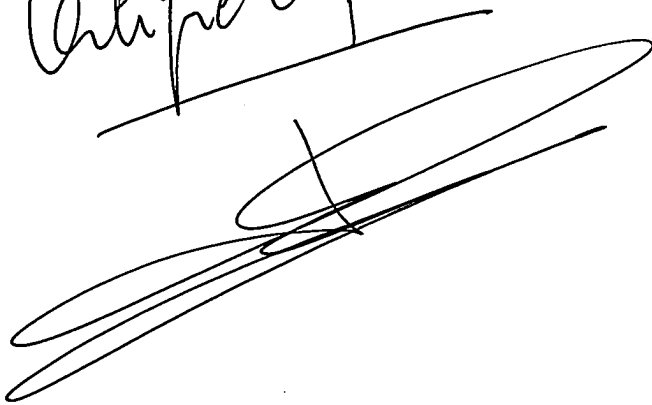
R.C.S. La Rochelle 778 127 613

COMPTES SOCIAUX

Exercice clos le

31 Décembre 2018

Certifié conforme

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

SOMMAIRE

. BILAN ACTIF	page 3
. BILAN PASSIF	page 4
. COMPTE DE RESULTAT	page 5
. ANNEXE	page 6

BILAN ACTIF

Rubriques en milliers d'€	Montant brut	Amortissement & dépréciation	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé I				
IMMOBILISAT. INCORPORELLES				
Fonds de commerce	388.282		388.282	388.282
Frais de développement	77.273	31.792	45.481	48.455
Concessions, brevets, droits similaires	28.484	22.049	6.436	10.176
Immobilisations incorporelles en cours	730		730	555
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	7.916		7.916	7.916
Constructions	197.992	88.535	109.457	112.549
Installations techniques, matériel, outillage	340.951	233.058	107.893	115.660
Autres immobilisations corporelles	3.700	1.305	2.396	752
Immobilisations corp. en cours	11.563		11.563	10.691
Avances et acomptes	30		30	14
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres participations	37.733		37.733	30.639
Créances rattachées à participations	26.187	57	26.129	28.988
Prêts	12		12	12
Autres immobilisations financières	134		134	134
TOTAL II	1.120.988	376.796	744.192	754.824
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	40.516	16.446	24.070	39.026
En-cours de production de biens	636.583	6.058	630.525	606.509
Produits intermédiaires et finis	254.326	38.216	216.110	162.618
Avances, acomptes versés/commandes	831		831	1.238
CREANCES				
Créances clients & comptes rattachés	479.933	17.828	462.105	514.266
Autres créances	74.730		74.730	64.640
DIVERS				
Disponibilités	218.710		218.710	72.081
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	4.141		4.141	5.080
TOTAL III	1.709.771	78.548	1.631.223	1.465.458
Ecart de conversion actif IV	6.716		6.716	6.196
TOTAL GENERAL (I à IV)	2.837.475	455.344	2.382.131	2.226.478

BILAN PASSIF

Rubriques en milliers d'€	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	200 000	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	381 537	381 537
Réserve légale	19 696	15 272
Autres réserves	310 061	225 993
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	102 918	88 492
Subventions d'investissements		669
Provisions règlementées	51 372	52 304
TOTAL I	1 065 583	964 266
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	92 290	60 774
Provisions pour charges	82 735	78 729
TOTAL II	175 026	139 503
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts, dettes fin. Divers	389 171	357 437
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	62 833	88 611
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	446 772	474 457
Dettes fiscales et sociales	114 365	101 900
Autres dettes	60 247	58 720
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	68 134	41 582
TOTAL III	1 141 522	1 122 708
Ecarts de conversion passif IV		
TOTAL GENERAL (I à IV)	2 382 131	2 226 478

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	En milliers d'€	31/12/2018	31/12/2017
CHIFFRE D'AFFAIRES NET		2.135.393	2.129.733
Production stockée		66.542	(175.022)
Production immobilisée		4.588	6.011
Subventions d'exploitation		4.389	5.118
Reprises sur provisions & transferts de charge		103.617	77.042
Autres produits			2
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	I	2.314.530	2.042.883
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)		636.503	359.849
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)		8.107	(208.186)
Autres achats et charges externes		1.030.686	1.342.997
Impôts, taxes et versements assimilés		27.757	25.788
Salaires et traitements		215.187	207.885
Charges sociales		93.843	93.601
DOTATIONS D'EXPLOITATION			
Sur immobilisations :		43.226	41.143
Sur actif circulant : dotations aux provisions		57.803	14.863
Pour risques et charges : dotations aux provisions		69.999	34.052
Autres charges		6.638	5.533
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	II	2.189.748	1.917.525
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		124.782	125.358
PRODUITS FINANCIERS			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		1.491	2.740
Reprises sur provisions et transferts de charges financier		14.374	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	III	15.865	2.740
CHARGES FINANCIERES			
Dotations financières aux amortissements et provisions		6.716	4.682
Intérêts et charges assimilées		1.687	5.586
Différences négatives de change			489
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	IV	8.403	10.758
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)		7.462	(8.018)
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)		132.243	117.340
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		669	31
Produits exceptionnels sur opérations en capital		2.380	
Reprises sur provisions et transferts de charges exceptionnel		9.662	5.934
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	V	12.711	5.966
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		196	24
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		5.708	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		8.730	11.732
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	VI	14.634	11.756
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		(1.924)	(5.791)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	VII	7.082	2.899
Impôts sur les bénéfices & crédits d'impôt	VIII	20.320	20.159
5. BENEFICE OU PERTE		102.918	88.492

ANNEXE

1 FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	8
2 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE.....	9
3 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	9
3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles	10
3.2 Titres de participation	10
3.3 Stocks et en cours.....	10
3.4 Opérations en usd	11
3.5 Dépenses de recherche et développement.....	11
3.6 Provision pour depreciation des creances clients.....	11
3.7 Contrats à long terme.....	11
3.8 Indemnités de départ à la retraite	11
3.9 Intégration fiscale	13
3.10 Consolidation	13
4 NOTES SUR LE BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	14
4.1 Etat de l'actif brut immobilisé.....	14
4.2 Etat des amortissements	14
4.3 Stocks	15
4.4 Produits à recevoir	15
4.5 Capitaux propres	15
4.6 Etat des provisions et dépréciations	16
4.7 Etat des échéances des créances et des dettes.....	16
4.8 Charges à payer	16
4.9 Emprunts et dettes financières diverses.....	16
4.10 Produits constatés d'avance	17
4.11 Chiffre d'affaires.....	17

4.12	Transfert de charges.....	17
4.13	Dépenses de recherche et de développement.....	17
4.14	Resultat exceptionnel.....	17
4.15	Impôt sur les sociétés	18
5	AUTRES INFORMATIONS	19
5.1	Accroissement et allègement de la dette future d'impôt.....	19
5.2	Entreprises liées	19
5.3	Ventilation de l'effectif par catégorie professionnelle	19
5.4	Engagements hors bilan	19
5.5	Engagements de crédit bail	20
5.6	Engagements de retraite.....	20
5.7	Filiales et participations.....	21
5.8	Information sur le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi	21
5.9	Change et ventes à terme	21
5.10	Rémunération des membres des organes de direction et d'administration.....	21

1 FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Le 22 novembre 2018, Stelia Aerospace a acquis 51% des titres du capital de la société française Portalliance Engineering pour un montant total de 3,417 M€.

2 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

3 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de la société.

3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire conformément aux règles de la profession.

Les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

- | | |
|---------------------------------------|---|
| • Concessions, brevets, licences | 7 ans |
| • Logiciels | 1 à 3 ans |
| • Constructions | 10, 18, 20, 25, 50 ans selon méthode des composants |
| • Agencements, aménagements | 10 à 15 ans |
| • Matériels et outillages industriels | 3 à 10 ans |
| • Matériels informatiques | 3 à 7 ans |
| • Outillages spécialisés | 5 ans |

L'amortissement dégressif est pratiqué pour les biens y ouvrant droits. La différence entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire est portée en amortissement dérogatoire au passif du bilan.

3.2 TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur valeur historique d'acquisition puis éventuellement dépréciés à la clôture de l'exercice.

A la clôture de l'exercice, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

Elle peut être déterminée selon plusieurs méthodes :

- Valeur actuelle des bénéfices futurs, par référence à des budgets d'exploitation prévisionnels, dans le cadre d'un plan à long terme de l'entreprise,
- Valeur de marché : prix de cession probable – frais de cession.

3.3 STOCKS ET EN COURS

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré.

La dépréciation est calculée, article par article, selon des coefficients qui sont fonction du nombre de mois de couverture et de la famille des marchandises en stocks.

Les travaux en-cours et les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés au coût de production tel que définis dans le plan comptable général.

Une provision est constituée pour tenir compte des éventuelles dépréciations constatées.

3.4 OPERATIONS EN USD

Conformément aux instructions du Groupe, la société couvre ses opérations en USD en souscrivant des contrats de ventes à terme auprès de AIRBUS N.V. le principe étant de couvrir une position nette (ventes moins achats prévisionnels).

Les opérations couvertes sont enregistrées au taux moyen de couverture de la période.

En application du règlement n°2015-05 du 2 juillet 2015 relatif à la comptabilité de couverture, la société :

- Reconnait les gains et pertes de change latents sur les créances et dettes libellées en devises étrangères en résultat d'exploitation.
- Reconnait en résultat d'exploitation la juste valeur des instruments de couverture relatifs à l'exposition nette existante à la clôture de l'exercice.
- Présente le chiffre d'affaires au taux moyen de couverture de l'exercice.

Les autres opérations qui resteraient non couvertes font l'objet, à la clôture des comptes, d'une revalorisation au taux de clôture pour ce qui concerne les créances et dettes.

3.5 DEPENSES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche autofinancés sont pris en charge dans l'exercice même de leur comptabilisation.

Les frais de développement portant sur des programmes présentant une forte faisabilité technique et commerciale sont immobilisés conformément aux possibilités offertes par les normes françaises.

Ils sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et sont amortis sur une durée de 7 à 10 ans ou amortis par UO produite. Ils concernent les programmes A380, A320, A400M, F7X et A350.

3.6 PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES CLIENTS

Les comptes clients font l'objet d'une étude au cas par cas et une provision pour dépréciation est constituée pour les créances présentant un doute quant à leur recouvrabilité (client en difficulté financière ou contestations sérieuses de sa part sur toute ou partie de la créance).

3.7 CONTRATS A LONG TERME

Dans certaines conditions, dès lors que les quantités de pièces à livrer sont contractuellement connues avec un degré de certitude élevé et que l'engagement de la société est pluri annuel, la société applique le traitement comptable relatif aux contrats à long terme tel que défini par le règlement du CNC 99-10.

Le pourcentage d'avancement est déterminé en fonction des jalons techniques ou de l'avancement des coûts.

Par ailleurs, la marge négative probable sur contrats en cours est provisionnée intégralement dès qu'elle est identifiée, dans la rubrique "provisions pour pertes à terminaison".

3.8 INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

les engagements sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation n° 2013-02 de l'ANC. Les engagements de retraite, conformément au régime à prestations définies dont bénéficient les salariés de la société, sont enregistrés dans les comptes sociaux.

- Description et comptabilisation des engagements

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés des ressources complémentaires par le biais des conventions collectives. Les engagements de STELIA AEROSPACE se composent d'avantages long terme

postérieurs à l'emploi consentis aux salariés de l'entreprise en contrat de travail à durée indéterminée (indemnités de départ à la retraite). La dette relative à l'engagement net de STELIA AEROSPACE concernant le personnel est comptabilisée en provisions pour risques et charges au passif du bilan.

- Détermination de l'engagement net à provisionner

La valeur actuelle des engagements vis-à-vis du personnel est calculée selon la méthode prospective avec projection de salaire de fin de carrière (méthode des unités de crédit projetées). L'évaluation de la dette actuarielle qui correspond à la valeur actuarielle des prestations promises est effectuée à chaque clôture et les données individuelles concernant les salariés sont revues au minimum tous les trois ans. Elle implique la prise en compte d'hypothèses économiques (taux d'actualisation) et d'hypothèses sur le personnel (augmentation moyenne des salaires, taux de rotation du personnel, espérance de vie).

La méthode PBO utilisée (Projected Benefit Obligation) représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et de survie.

- Traitement des écarts actuariels

Les écarts actuariels sont la conséquence soit de changements d'hypothèses : mises à jour et ajustement des hypothèses soit d'effets d'expérience : différences dues à l'évolution des données des salariés (augmentation salaires). Les écarts actuariels sont amortis dès lors que le stock d'écarts actuariels existant à l'ouverture de l'exercice représente plus de 10 % de la dette actuarielle à l'ouverture de l'exercice (principe du « corridor »). Cet amortissement d'écart est inclus dans la charge actuarielle de l'exercice suivant. Il s'effectue de façon linéaire sur le nombre moyen d'années d'activité restant à effectuer par les salariés (amortissement d'écarts actuariels).

- Eléments constitutifs des charges de l'exercice

La charge comptabilisée au titre des engagements décrits ci-dessus intègre:

. Le coût des services rendus dans l'exercice	. Acquisition d'une année de droits supplémentaires
. Le coût financier	. Charge relative à l'actualisation des droits existants à l'ouverture de l'exercice, compte tenu de l'écoulement de l'année
. Le coût des services passés	. Charge liée aux modifications des régimes ou à la mise en place de nouveaux régimes
. Les écarts actuariels	. Charge relative à l'amortissement d'écarts actuariels
. L'effet des cessations & liquidations	. Charge ou produit lié à toute réduction ou liquidation de régime

3.9 INTEGRATION FISCALE

Depuis le 1er janvier 2017, la société a rejoint un nouveau groupe d'intégration fiscale dont la société mère est AIRBUS SAS. Une convention d'intégration fiscale a été conclue.

Les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du Groupe sont les suivantes :

- les charges d'impôt supportées par les sociétés intégrées sont égales à celles qu'elles auraient supporté en l'absence d'intégration fiscale.
- les économies d'impôts réalisées par le Groupe grâce aux déficits des filiales sont comptabilisées chez la mère en moins de la charge d'impôt.
- une annexe à la convention d'intégration fiscale prévoit que la société bénéficie d'un montant de déficits théoriques reportables en avant de 292 M€ imputables dans les conditions de droit commun au cours des douze prochains exercices.

La société mère est :

AIRBUS SAS
2 Rond-Point Emile Dewoitine
31700 Blagnac

3.10 CONSOLIDATION

Un reporting consolidé en normes IFRS du groupe STELIA est réalisé pour les besoins de la consolidation de sa société mère AIRBUS.

Le sous-groupe STELIA étant lui-même consolidé par AIRBUS, il est exempté de produire des comptes consolidés.

4 NOTES SUR LE BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

4.1 ETAT DE L'ACTIF BRUT IMMOBILISE

En milliers d'€	Valeurs brutes au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions, mises au rebut, remboursements, reclassements	Valeurs brutes en fin d'exercice
ACTIFS INCORPORELS	⁽¹⁾ 490 881	6 580	14	494 769
- dont en cours	4 308	6 445	1 135	9 617
ACTIFS CORPORELS	541 240	27 486	6 573	562 153
- dont en cours	10 696	25 727	24 830	11 593
ACTIFS FINANCIERS	69 892	5 236	11 218	64 066
- dont filiales	61 543	5 236	2 859	63 920
TOTAL GENERAL	1 102 013	39 302	17 805	1 120 988

⁽¹⁾ Dont Mali technique consécutif à la fusion de 2014 : 388 282 K€

Les créances rattachées à des participations s'élèvent à 26 M€ et sont à plus de 1 an.

4.2 ETAT DES AMORTISSEMENTS

En milliers d'€	Amortissements au début de l'exercice	Augmentations dotation de l'exercice	Diminutions amortissements s/sorties actif et reprises	Amortissements en fin d'exercice
ACTIFS INCORPORELS	43 413	10 428		53 841
ACTIFS CORPORELS	293 658	35 800	6 559	322 898
TOTAL GENERAL	337 071	46 228	6 559	376 739

4.3 STOCKS

Au 31 décembre 2018, la valeur des stocks se détaille comme suit :

STOCKS ET EN-COURS	31/12/2018			31/12/2017
Nature	Brut	Dépréciation	Net	Net
Matières premières et autres approvisionnements	40 516	16 446	24 070	39 026
En-cours de production	259 402	6 058	253 344	606 509
En-cours d'étude	377 181	0	377 181	
Produits intermédiaires et finis	254 325	38 216	216 109	162 618
TOTAL	931 425	60 720	870 705	808 154

4.4 PRODUITS A RECEVOIR

Le montant des produits à recevoir inclus dans les rubriques de l'actif du bilan s'élève à 123 M€. Ils correspondent aux contrats à long terme pour lesquels l'avancement technique ou l'avancement des coûts est supérieur à la facturation.

4.5 CAPITAUX PROPRES

Le capital social en fin d'exercice se décompose en 200 000 000 actions d'une valeur nominale individuelle d'un euro.

La variation des capitaux propres de l'exercice est la suivante :

En milliers d'€	Exercice 2018
Capitaux propres à la clôture avant affectations	964 266
Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO ⁽¹⁾	-88 492
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	875 774
Variations des primes, réserves, report à nouveau	88 492
Variations des provisions réglementées	-1 601
Résultat de l'exercice	102 918
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice avant AGO	1 065 583

(1) Conformément à la décision de l'Associé Unique du 29 juin 2018

4.6 ETAT DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

En milliers d'€	Début	Résultat		Reclassement	Fin
	d'exercice	Dotations	Reprises	d'exercice	d'exercice
POUR RISQUES, dont :	60 774	65 500	31 311	-2 672	92 290
. Pour pertes à terminaison	5 782	42 897	4 236		44 443
POUR CHARGES, dont :	78 730	11 215	9 881	2 672	82 735
. Pour engagement de retraite (cf. § 3.8 & 5.8)	71 433	7 992	6 115		73 310
POUR DEPRECIATION, dont :	96 963	57 803	76 161		78 605
. Actif immobilisé	10 119	0	10 061		57
. Actif circulant	86 844	57 803	66 099		78 548
TOTAL GENERAL	236 467	134 518	117 353	0	253 630

Les autres provisions pour risques couvrent essentiellement des pénalités et autres réclamations.

4.7 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Toutes les créances sont à moins d'un an.

Les dettes sont à moins d'un an à l'exception de l'avance remboursable des programmes A321, A350 et Bombardier dont l'échéance est supérieure à 5 ans (cf § 4.9.).

4.8 CHARGES A PAYER

Le montant des charges à payer inclus dans les rubriques du passif du bilan s'élève à 298 M€.

Elles sont principalement relatives aux dettes fournisseurs pour 218 M€ et aux dettes sociales et fiscales pour 71 M€.

4.9 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES

Dettes financières (En milliers d'€)	Montants
Emprunt AIRBUS Group N.V.	157 664
Avances remboursables	35 120
<i>Dont intérêts courus</i>	4 955
Compte courant AIRBUS Group N.V. - EUR	195 558
Compte courant AIRBUS Group N.V. - GBP	750
Dépôts et cautionnements	78
TOTAL	389 171

4.10 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits d'exploitation constatés d'avance s'élèvent à 68 M€ et correspondent pour l'essentiel à des facturations d'avance sur des contrats à long terme pour lesquels l'avancement de la facturation est supérieur à l'avancement technique ou l'avancement des coûts.

4.11 CHIFFRE D'AFFAIRES

En Millions d'€	Exercice courant		Exercice précédent	
France	1 759	82 %	1 748	82 %
Export	376	18 %	382	18 %
TOTAL	2 135		2 130	

4.12 TRANSFERT DE CHARGES

Les transferts de charges correspondent à des charges d'exploitation :

En Milliers d'€	Montants
Avantages en nature	520
Indemnités assurances	119
TOTAL	639

4.13 DEPENSES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les dépenses de l'exercice se sont élevées 117,8 M€ et concernent essentiellement les projets A350, A320 et Beluga.

4.14 RESULTAT EXCEPTIONNEL

En Milliers d'€	Montants
Quote-part de subvention virée au compte de résultat	668
Pdts cessions éléments d'actif - immo corporelles	2 380
VNC des Immobilisations corporelles et incorporelles cédées	-5 708
Divers exceptionnels	-197
Dotation aux amortissements dérogatoires nette des reprises	932
TOTAL	- 1 924

4.15 IMPOT SUR LES SOCIETES

La charge d'impôt de l'exercice s'élève à 28 M€ et le montant des crédits d'impôts s'élève à 9,4 M€.

Le taux d'impôt applicable pour l'exercice comptable clos le 31/12/2018 est de 28% pour la tranche du bénéfice imposable inférieure à 0,5 M€ et 33,33% au delà. Le taux de la contribution additionnelle s'élève à 3,3% du montant de l'impôt société.

Le périmètre ex Aérolicia a fait l'objet d'une vérification de comptabilité pour la période du 01/01/2012 au 31/12/2013. Le redressement au titre de l'année 2012 a été notifié fin 2015 et le redressement au titre de l'année 2013 a été notifié en 2016. Une provision totale de 9,6 M€ avait été comptabilisée dans les comptes 2016. Cette provision a été réévaluée à un montant de 8,3 M€ dans les comptes 2018.

La société a fait l'objet d'une vérification de comptabilité pour la période du 01/01/2014 au 31/12/2015. Le redressement au titre des années vérifiées a été notifié fin 2017, à ce titre une provision de 7,5 M€ a été comptabilisée dans les comptes 2017. Cette provision a été réévaluée à un montant de 6,2 M€ dans les comptes 2018.

Au 31 décembre 2018, le montant des pertes fiscales reportables conformément à la convention d'intégration fiscale applicable s'élève à 169 millions d'euros.

Modalités de répartition de l'impôt :

En Milliers d'€	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Résultat courant et participation	125 162	- 20 320	104 842
Résultat exceptionnel	-1 924	0	-1 924
TOTAL	123 238	- 20 320	102 918

5 AUTRES INFORMATIONS

5.1 ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

La société n'applique pas la méthode de l'impôt différé et donc ne comptabilise pas les différences temporaires.

A la clôture de l'exercice, les bases taxables concernées par les décalages temporaires d'impôt représentent un montant net actif de 520,33 M€ (dont : 169 M€ de déficit fiscal reportable).

5.2 ENTREPRISES LIEES

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe AIRBUS, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché, la société n'a pas à en donner le détail.

5.3 VENTILATION DE L'EFFECTIF PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE

Effectif moyen au 31/12	Exercice courant	Exercice précédent
Cadres	1 030	1 040
Employés, techniciens et maîtrises	2 077	1 979
Agents de fabrication	1 125	1 097
Contrats Pro & assimilés (*)	42	166
Total	4 274	4 282

* Les apprentis présentés à part en 2017 sont inclus dans leur catégorie socio-professionnelle respective en 2018.

5.4 ENGAGEMENTS HORS BILAN

En milliers d'€	TOTAL
<u>Engagements donnés</u>	
Cautions crédit-bail	715
Cautions restitution acompte	2 549
Cautions diverses	3 847
Cautions de bonne exécution performance	5 182
Garantie maison mère	27 572

5.5 ENGAGEMENTS DE CREDIT BAIL

En milliers d'€	VALEUR D'ORIGINE	REDEVANCES VERSEES		DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	
		de l'exercice	Cumulées	de l'exercice	Cumulées
Constructions	5 331	678	8 827	308	3017

En milliers d'€	REDEVANCES RESTANT A PAYER				Valeur résiduelle Brute
	jusqu'à 1 an	de 2 à 5 ans	+de 5 ans	TOTAL	
Constructions	678	2 372	0	3 050	0

5.6 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraite sont déterminés en accord avec les principes comptables présentés au § 3.9.

Pour les régimes à prestations définies, donnant lieu à calcul actuariel, les hypothèses ont été fixées par le groupe AIRBUS.

Les hypothèses prises en compte pour l'exercice se déclinent ainsi :

HYPOTHESES DE BASE	
Taux d'actualisation	1,80%
Taux d'augmentation des salaires	2,50%
Taux de charges patronales	51,00%
Table de mortalité	INSEE 2014

VARIATION DE LA DETTE ACTUARIELLE (KEUR)	
Dettes actuarielles à l'ouverture	87 207
Coût des services rendus	6 003
Coût financier	1 503
Prestations versées au cours de l'exercice	(6 115)
Ecart actuariel généré sur l'exercice	2 673
Dettes actuarielles à la clôture (A)	91 271

VARIATION DES ECARTS ACTUARIELS NON COMPTABILISES	
Ecart actuariel cumulé à l'ouverture	(15 774)
Ecart généré sur l'exercice	2 673
Amortissement écart actuariel	486
Ecart actuariel cumulé à la clôture (B)	(17 961)

	Cf. §4.6
PROVISION INSCRITE AU BILAN (A+B)	73 310

5.7 FILIALES ET PARTICIPATIONS

Se reporter au document annexé.

5.8 INFORMATION SUR LE CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI

Le montant comptabilisé au titre des salaires versés sur l'exercice s'élève à 5,3 M€ et est inclus en diminution de la rubrique « Charges sociales » du compte de résultat.

Il a permis de participer au maintien :

- d'un niveau de dépenses en recherche et développement élevé ;
- d'un niveau de formation élevé ;
- de prospecter de nouveaux marchés.

5.9 CHANGE ET VENTES A TERME

Afin de limiter son exposition au risque de change en Dollars US, la société a conclu auprès de AIRBUS Group NV des couvertures fermes de change affectées à des contrats conclus en Dollars US. Les instruments financiers utilisés sont des forwards ou des swaps.

Au 31 décembre, ils s'analysent comme suit :

Nombre d'opérations au 31 décembre	692
Montant notionnel des couvertures en USD (en millions)	2 853
Montant notionnel des couvertures en EUR (en millions)	2 323
Taux de change à la clôture (USD/EUR)	1,145
Montant des couvertures au taux de clôture (en millions)	2 491
Juste valeur positive actualisée des couvertures (en millions)	57
Juste valeur négative actualisée des couvertures (en millions)	0

La juste valeur des instruments de couverture relatifs à l'exposition nette existante à la clôture de l'exercice s'élève à 14,5 M€.

5.10 REMUNERATION DES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION

Pour des raisons de confidentialité, nous ne communiquons pas les rémunérations des différents mandataires sociaux.

**EXEMPLAIRE
GREFFE**

Stelia Aerospace

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Ernst & Young Audit
Le Compans - Immeuble B
1, place Alfonse Jourdain
BP 98536
31685 Toulouse cedex 6

Tél. : +33 (0) 5 62 15 43 43
www.ey.com/fr

Stelia Aerospace

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Stelia Aerospace,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Stelia Aerospace relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société constitue des provisions pour couvrir des risques et charges tels que décrits en note « 4.6 - Etat des provisions et dépréciations » de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués par votre société.

Votre société constate des résultats sur les contrats de longue durée selon les principes et modalités décrits dans la note « 3.7 - Contrats à long terme » de l'annexe. Conformément à la norme professionnelle applicable aux estimations comptables, et sur la base des informations disponibles à ce jour, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses établies par la direction sur lesquelles se fondent les estimations des résultats à terminaison de ces contrats et leur évolution, à revoir les calculs effectués et à comparer les estimations comptables des périodes précédentes aux réalisations correspondantes. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 7 juin 2019

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Jérôme Guirauden

BILAN ACTIF

Rubriques en milliers d'€	Montant brut	Amortissement & dépréciation	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé I				
IMMOBILISAT. INCORPORELLES				
Fonds de commerce	388.282		388.282	388.282
Frais de développement	77.273	31.792	45.481	48.455
Concessions, brevets, droits similaires	28.484	22.049	6.436	10.176
Immobilisations incorporelles en cours	730		730	555
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	7.916		7.916	7.916
Constructions	197.992	88.535	109.457	112.549
Installations techniques, matériel, outillage	340.951	233.058	107.893	115.660
Autres immobilisations corporelles	3.700	1.305	2.396	752
Immobilisations corp. en cours	11.563		11.563	10.691
Avances et acomptes	30		30	14
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres participations	37.733		37.733	30.639
Créances rattachées à participations	26.187	57	26.129	28.988
Prêts	12		12	12
Autres immobilisations financières	134		134	134
TOTAL II	1.120.988	376.796	744.192	754.824
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	40.516	16.446	24.070	39.026
En-cours de production de biens	636.583	6.058	630.525	606.509
Produits intermédiaires et finis	254.326	38.216	216.110	162.618
Avances, acomptes versés/commandes	831		831	1.238
CREANCES				
Créances clients & comptes rattachés	479.933	17.828	462.105	514.266
Autres créances	74.730		74.730	64.640
DIVERS				
Disponibilités	218.710		218.710	72.081
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	4.141		4.141	5.080
TOTAL III	1.709.771	78.548	1.631.223	1.465.458
Ecart de conversion actif IV	6.716		6.716	6.196
TOTAL GENERAL (I à IV)	2.837.475	455.344	2.382.131	2.226.478

BILAN PASSIF

Rubriques en milliers d'€	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	200 000	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	381 537	381 537
Réserve légale	19 696	15 272
Autres réserves	310 061	225 993
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	102 918	88 492
Subventions d'investissements		669
Provisions règlementées	51 372	52 304
TOTAL I	1 065 583	964 266
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	92 290	60 774
Provisions pour charges	82 735	78 729
TOTAL II	175 026	139 503
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts, dettes fin. Divers	389 171	357 437
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	62 833	88 611
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	446 772	474 457
Dettes fiscales et sociales	114 365	101 900
Autres dettes	60 247	58 720
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	68 134	41 582
TOTAL III	1 141 522	1 122 708
Ecarts de conversion passif IV		
TOTAL GENERAL (I à IV)	2 382 131	2 226 478

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	En milliers d'€	31/12/2018	31/12/2017
CHIFFRE D'AFFAIRES NET		2.135.393	2.129.733
Production stockée		66.542	(175.022)
Production immobilisée		4.588	6.011
Subventions d'exploitation		4.389	5.118
Reprises sur provisions & transferts de charge		103.617	77.042
Autres produits			2
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	I	2.314.530	2.042.883
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)		636.503	359.849
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)		8.107	(208.186)
Autres achats et charges externes		1.030.686	1.342.997
Impôts, taxes et versements assimilés		27.757	25.788
Salaires et traitements		215.187	207.885
Charges sociales		93.843	93.601
DOTATIONS D'EXPLOITATION			
Sur immobilisations :		43.226	41.143
Sur actif circulant : dotations aux provisions		57.803	14.863
Pour risques et charges : dotations aux provisions		69.999	34.052
Autres charges		6.638	5.533
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	II	2.189.748	1.917.525
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		124.782	125.358
PRODUITS FINANCIERS			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		1.491	2.740
Reprises sur provisions et transferts de charges financier		14.374	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	III	15.865	2.740
CHARGES FINANCIERES			
Dotations financières aux amortissements et provisions		6.716	4.682
Interêts et charges assimilées		1.687	5.586
Différences négatives de change			489
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	IV	8.403	10.758
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)		7.462	(8.018)
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)		132.243	117.340
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		669	31
Produits exceptionnels sur opérations en capital		2.380	
Reprises sur provisions et transferts de charges exceptionnel		9.662	5.934
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	V	12.711	5.966
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		196	24
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		5.708	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		8.730	11.732
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	VI	14.634	11.756
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		(1.924)	(5.791)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	VII	7.082	2.899
Impôts sur les bénéfices & crédits d'impôt	VIII	20.320	20.159
5. BENEFICE OU PERTE		102.918	88.492

1 FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Le 22 novembre 2018, Stelia Aerospace a acquis 51% des titres du capital de la société française Portalliance Engineering pour un montant total de 3,417 M€.

2 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

3 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de la société.

3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire conformément aux règles de la profession.

Les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

- | | |
|---------------------------------------|---|
| • Concessions, brevets, licences | 7 ans |
| • Logiciels | 1 à 3 ans |
| • Constructions | 10, 18, 20, 25, 50 ans selon méthode des composants |
| • Agencements, aménagements | 10 à 15 ans |
| • Matériels et outillages industriels | 3 à 10 ans |
| • Matériels informatiques | 3 à 7 ans |
| • Outillages spécialisés | 5 ans |

L'amortissement dégressif est pratiqué pour les biens y ouvrant droits. La différence entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire est portée en amortissement dérogatoire au passif du bilan.

3.2 TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur valeur historique d'acquisition puis éventuellement dépréciés à la clôture de l'exercice.

A la clôture de l'exercice, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

Elle peut être déterminée selon plusieurs méthodes :

- Valeur actuelle des bénéfices futurs, par référence à des budgets d'exploitation prévisionnels, dans le cadre d'un plan à long terme de l'entreprise,
- Valeur de marché : prix de cession probable – frais de cession.

3.3 STOCKS ET EN COURS

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré.

La dépréciation est calculée, article par article, selon des coefficients qui sont fonction du nombre de mois de couverture et de la famille des marchandises en stocks.

Les travaux en-cours et les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés au coût de production tel que définis dans le plan comptable général.

Une provision est constituée pour tenir compte des éventuelles dépréciations constatées.

3.4 OPERATIONS EN USD

Conformément aux instructions du Groupe, la société couvre ses opérations en USD en souscrivant des contrats de ventes à terme auprès de AIRBUS N.V. le principe étant de couvrir une position nette (ventes moins achats prévisionnels).

Les opérations couvertes sont enregistrées au taux moyen de couverture de la période.

En application du règlement n°2015-05 du 2 juillet 2015 relatif à la comptabilité de couverture, la société :

- Reconnait les gains et pertes de change latents sur les créances et dettes libellées en devises étrangères en résultat d'exploitation.
- Reconnait en résultat d'exploitation la juste valeur des instruments de couverture relatifs à l'exposition nette existante à la clôture de l'exercice.
- Présente le chiffre d'affaires au taux moyen de couverture de l'exercice.

Les autres opérations qui resteraient non couvertes font l'objet, à la clôture des comptes, d'une revalorisation au taux de clôture pour ce qui concerne les créances et dettes.

3.5 DEPENSES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche autofinancés sont pris en charge dans l'exercice même de leur comptabilisation.

Les frais de développement portant sur des programmes présentant une forte faisabilité technique et commerciale sont immobilisés conformément aux possibilités offertes par les normes françaises.

Ils sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et sont amortis sur une durée de 7 à 10 ans ou amortis par UO produite. Ils concernent les programmes A380, A320, A400M, F7X et A350.

3.6 PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES CLIENTS

Les comptes clients font l'objet d'une étude au cas par cas et une provision pour dépréciation est constituée pour les créances présentant un doute quant à leur recouvrabilité (client en difficulté financière ou contestations sérieuses de sa part sur toute ou partie de la créance).

3.7 CONTRATS A LONG TERME

Dans certaines conditions, dès lors que les quantités de pièces à livrer sont contractuellement connues avec un degré de certitude élevé et que l'engagement de la société est pluri annuel, la société applique le traitement comptable relatif aux contrats à long terme tel que défini par le règlement du CNC 99-10.

Le pourcentage d'avancement est déterminé en fonction des jalons techniques ou de l'avancement des coûts.

Par ailleurs, la marge négative probable sur contrats en cours est provisionnée intégralement dès qu'elle est identifiée, dans la rubrique "provisions pour pertes à terminaison".

3.8 INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

les engagements sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation n° 2013-02 de l'ANC. Les engagements de retraite, conformément au régime à prestations définies dont bénéficient les salariés de la société, sont enregistrés dans les comptes sociaux.

- Description et comptabilisation des engagements

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés des ressources complémentaires par le biais des conventions collectives. Les engagements de STELIA AEROSPACE se composent d'avantages long terme

postérieurs à l'emploi consentis aux salariés de l'entreprise en contrat de travail à durée indéterminée (indemnités de départ à la retraite). La dette relative à l'engagement net de STELIA AEROSPACE concernant le personnel est comptabilisée en provisions pour risques et charges au passif du bilan.

- Détermination de l'engagement net à provisionner

La valeur actuelle des engagements vis-à-vis du personnel est calculée selon la méthode prospective avec projection de salaire de fin de carrière (méthode des unités de crédit projetées). L'évaluation de la dette actuarielle qui correspond à la valeur actuarielle des prestations promises est effectuée à chaque clôture et les données individuelles concernant les salariés sont revues au minimum tous les trois ans. Elle implique la prise en compte d'hypothèses économiques (taux d'actualisation) et d'hypothèses sur le personnel (augmentation moyenne des salaires, taux de rotation du personnel, espérance de vie).

La méthode PBO utilisée (Projected Benefit Obligation) représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et de survie.

- Traitement des écarts actuariels

Les écarts actuariels sont la conséquence soit de changements d'hypothèses : mises à jour et ajustement des hypothèses soit d'effets d'expérience : différences dues à l'évolution des données des salariés (augmentation salaires). Les écarts actuariels sont amortis dès lors que le stock d'écarts actuariels existant à l'ouverture de l'exercice représente plus de 10 % de la dette actuarielle à l'ouverture de l'exercice (principe du « corridor »). Cet amortissement d'écart est inclus dans la charge actuarielle de l'exercice suivant. Il s'effectue de façon linéaire sur le nombre moyen d'années d'activité restant à effectuer par les salariés (amortissement d'écarts actuariels).

- Eléments constitutifs des charges de l'exercice

La charge comptabilisée au titre des engagements décrits ci-dessus intègre:

. Le coût des services rendus dans l'exercice	. Acquisition d'une année de droits supplémentaires
. Le coût financier	. Charge relative à l'actualisation des droits existants à l'ouverture de l'exercice, compte tenu de l'écoulement de l'année
. Le coût des services passés	. Charge liée aux modifications des régimes ou à la mise en place de nouveaux régimes
. Les écarts actuariels	. Charge relative à l'amortissement d'écarts actuariels
. L'effet des cessations & liquidations	. Charge ou produit lié à toute réduction ou liquidation de régime

3.9 INTEGRATION FISCALE

Depuis le 1er janvier 2017, la société a rejoint un nouveau groupe d'intégration fiscale dont la société mère est AIRBUS SAS. Une convention d'intégration fiscale a été conclue.

Les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du Groupe sont les suivantes :

- les charges d'impôt supportées par les sociétés intégrées sont égales à celles qu'elles auraient supporté en l'absence d'intégration fiscale.
- les économies d'impôts réalisées par le Groupe grâce aux déficits des filiales sont comptabilisées chez la mère en moins de la charge d'impôt.
- une annexe à la convention d'intégration fiscale prévoit que la société bénéficie d'un montant de déficits théoriques reportables en avant de 292 M€ imputables dans les conditions de droit commun au cours des douze prochains exercices.

La société mère est :

AIRBUS SAS
2 Rond-Point Emile Dewoitine
31700 Blagnac

3.10 CONSOLIDATION

Un reporting consolidé en normes IFRS du groupe STELIA est réalisé pour les besoins de la consolidation de sa société mère AIRBUS.

Le sous-groupe STELIA étant lui-même consolidé par AIRBUS, il est exempté de produire des comptes consolidés.

4 NOTES SUR LE BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

4.1 ETAT DE L'ACTIF BRUT IMMOBILISE

En milliers d'€	Valeurs brutes au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions, mises au rebut, remboursements, reclassements	Valeurs brutes en fin d'exercice
ACTIFS INCORPORELS	(1) 490 881	6 580	14	494 769
- dont en cours	4 308	6 445	1 135	9 617
ACTIFS CORPORELS	541 240	27 486	6 573	562 153
- dont en cours	10 696	25 727	24 830	11 593
ACTIFS FINANCIERS	69 892	5 236	11 218	64 066
- dont filiales	61 543	5 236	2 859	63 920
TOTAL GENERAL	1 102 013	39 302	17 805	1 120 988

(1) Dont Mali technique consécutif à la fusion de 2014 : 388 282 K€

Les créances rattachées à des participations s'élèvent à 26 M€ et sont à plus de 1 an.

4.2 ETAT DES AMORTISSEMENTS

En milliers d'€	Amortissements au début de l'exercice	Augmentations dotation de l'exercice	Diminutions amortissements s/sorties actif et reprises	Amortissements en fin d'exercice
ACTIFS INCORPORELS	43 413	10 428		53 841
ACTIFS CORPORELS	293 658	35 800	6 559	322 898
TOTAL GENERAL	337 071	46 228	6 559	376 739

4.3 STOCKS

Au 31 décembre 2018, la valeur des stocks se détaille comme suit :

STOCKS ET EN-COURS	31/12/2018			31/12/2017
	Brut	Dépréciation	Net	Net
Matières premières et autres approvisionnements	40 516	16 446	24 070	39 026
En-cours de production	259 402	6 058	253 344	606 509
En-cours d'étude	377 181	0	377 181	
Produits intermédiaires et finis	254 325	38 216	216 109	162 618
TOTAL	931 425	60 720	870 705	808 154

4.4 PRODUITS A RECEVOIR

Le montant des produits à recevoir inclus dans les rubriques de l'actif du bilan s'élève à 123 M€. Ils correspondent aux contrats à long terme pour lesquels l'avancement technique ou l'avancement des coûts est supérieur à la facturation.

4.5 CAPITAUX PROPRES

Le capital social en fin d'exercice se décompose en 200 000 000 actions d'une valeur nominale individuelle d'un euro.

La variation des capitaux propres de l'exercice est la suivante :

En milliers d'€	Exercice 2018
Capitaux propres à la clôture avant affectations	964 266
Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO ⁽¹⁾	-88 492
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	875 774
Variations des primes, réserves, report à nouveau	88 492
Variations des provisions réglementées	-1 601
Résultat de l'exercice	102 918
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice avant AGO	1 065 583

(1) Conformément à la décision de l'Associé Unique du 29 juin 2018

4.6 ETAT DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

En milliers d'€	Début	Résultat		Reclassement	Fin
	d'exercice	Dotations	Reprises	d'exercice	d'exercice
POUR RISQUES, dont :	60 774	65 500	31 311	-2 672	92 290
. Pour pertes à terminaison	5 782	42 897	4 236		44 443
POUR CHARGES, dont :	78 730	11 215	9 881	2 672	82 735
. Pour engagement de retraite (cf. § 3.8 & 5.8)	71 433	7 992	6 115		73 310
POUR DEPRECIATION, dont :	96 963	57 803	76 161		78 605
. Actif immobilisé	10 119	0	10 061		57
. Actif circulant	86 844	57 803	66 099		78 548
TOTAL GENERAL	236 467	134 518	117 353	0	253 630

Les autres provisions pour risques couvrent essentiellement des pénalités et autres réclamations.

4.7 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Toutes les créances sont à moins d'un an.

Les dettes sont à moins d'un an à l'exception de l'avance remboursable des programmes A321, A350 et Bombardier dont l'échéance est supérieure à 5 ans (cf § 4.9.).

4.8 CHARGES A PAYER

Le montant des charges à payer inclus dans les rubriques du passif du bilan s'élève à 298 M€.

Elles sont principalement relatives aux dettes fournisseurs pour 218 M€ et aux dettes sociales et fiscales pour 71 M€.

4.9 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES

Dettes financières (En milliers d'€)	Montants
Emprunt AIRBUS Group N.V.	157 664
Avances remboursables	35 120
<i>Dont intérêts courus</i>	4 955
Compte courant AIRBUS Group N.V. - EUR	195 558
Compte courant AIRBUS Group N.V. - GBP	750
Dépôts et cautionnements	78
TOTAL	389 171

4.10 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits d'exploitation constatés d'avance s'élèvent à 68 M€ et correspondent pour l'essentiel à des facturations d'avance sur des contrats à long terme pour lesquels l'avancement de la facturation est supérieur à l'avancement technique ou l'avancement des coûts.

4.11 CHIFFRE D'AFFAIRES

En Millions d'€	Exercice courant		Exercice précédent	
France	1 759	82 %	1 748	82 %
Export	376	18 %	382	18 %
TOTAL	2 135		2 130	

4.12 TRANSFERT DE CHARGES

Les transferts de charges correspondent à des charges d'exploitation :

En Milliers d'€	Montants
Avantages en nature	520
Indemnités assurances	119
TOTAL	639

4.13 DEPENSES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les dépenses de l'exercice se sont élevées 117,8 M€ et concernent essentiellement les projets A350, A320 et Beluga.

4.14 RESULTAT EXCEPTIONNEL

En Milliers d'€	Montants
Quote-part de subvention virée au compte de résultat	668
Pdts cessions éléments d'actif - immo corporelles	2 380
VNC des Immobilisations corporelles et incorporelles cédées	-5 708
Divers exceptionnels	-197
Dotation aux amortissements dérogatoires nette des reprises	932
TOTAL	- 1 924

4.15 IMPOT SUR LES SOCIETES

La charge d'impôt de l'exercice s'élève à 28 M€ et le montant des crédits d'impôts s'élève à 9,4 M€.

Le taux d'impôt applicable pour l'exercice comptable clos le 31/12/2018 est de 28% pour la tranche du bénéfice imposable inférieure à 0,5 M€ et 33,33% au delà. Le taux de la contribution additionnelle s'élève à 3,3% du montant de l'impôt société.

Le périmètre ex Aérolicia a fait l'objet d'une vérification de comptabilité pour la période du 01/01/2012 au 31/12/2013. Le redressement au titre de l'année 2012 a été notifié fin 2015 et le redressement au titre de l'année 2013 a été notifié en 2016. Une provision totale de 9,6 M€ avait été comptabilisée dans les comptes 2016. Cette provision a été réévaluée à un montant de 8,3 M€ dans les comptes 2018.

La société a fait l'objet d'une vérification de comptabilité pour la période du 01/01/2014 au 31/12/2015. Le redressement au titre des années vérifiées a été notifié fin 2017, à ce titre une provision de 7,5 M€ a été comptabilisée dans les comptes 2017. Cette provision a été réévaluée à un montant de 6,2 M€ dans les comptes 2018.

Au 31 décembre 2018, le montant des pertes fiscales reportables conformément à la convention d'intégration fiscale applicable s'élève à 169 millions d'euros.

Modalités de répartition de l'impôt :

En Milliers d'€	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Résultat courant et participation	125 162	- 20 320	104 842
Résultat exceptionnel	-1 924	0	-1 924
TOTAL	123 238	- 20 320	102 918

5 AUTRES INFORMATIONS

5.1 ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

La société n'applique pas la méthode de l'impôt différé et donc ne comptabilise pas les différences temporaires.

A la clôture de l'exercice, les bases taxables concernées par les décalages temporaires d'impôt représentent un montant net actif de 520,33 M€ (dont : 169 M€ de déficit fiscal reportable).

5.2 ENTREPRISES LIEES

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe AIRBUS, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché, la société n'a pas à en donner le détail.

5.3 VENTILATION DE L'EFFECTIF PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE

Effectif moyen au 31/12	Exercice courant	Exercice précédent
Cadres	1 030	1 040
Employés, techniciens et maîtrises	2 077	1 979
Agents de fabrication	1 125	1 097
Contrats Pro & assimilés (*)	42	166
Total	4 274	4 282

* Les apprentis présentés à part en 2017 sont inclus dans leur catégorie socio-professionnelle respective en 2018.

5.4 ENGAGEMENTS HORS BILAN

En milliers d'€	TOTAL
<u>Engagements donnés</u>	
Cautions crédit-bail	715
Cautions restitution acompte	2 549
Cautions diverses	3 847
Cautions de bonne exécution performance	5 182
Garantie maison mère	27 572

5.5 ENGAGEMENTS DE CREDIT BAIL

En milliers d'€	VALEUR D'ORIGINE	REDEVANCES VERSEES		DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	
		de l'exercice	Cumulées	de l'exercice	Cumulées
Constructions	5 331	678	8 827	308	3017

En milliers d'€	REDEVANCES RESTANT A PAYER				Valeur résiduelle Brute
	jusqu'à 1 an	de 2 à 5 ans	+de 5 ans	TOTAL	
Constructions	678	2 372	0	3 050	0

5.6 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraite sont déterminés en accord avec les principes comptables présentés au § 3.9.

Pour les régimes à prestations définies, donnant lieu à calcul actuariel, les hypothèses ont été fixées par le groupe AIRBUS.

Les hypothèses prises en compte pour l'exercice se déclinent ainsi :

HYPOTHESES DE BASE	
Taux d'actualisation	1,80%
Taux d'augmentation des salaires	2,50%
Taux de charges patronales	51,00%
Table de mortalité	INSEE 2014

VARIATION DE LA DETTE ACTUARIELLE (KEUR)	
Dettes actuarielles à l'ouverture	87 207
Coût des services rendus	6 003
Coût financier	1 503
Prestations versées au cours de l'exercice	(6 115)
Écarts actuariels générés sur l'exercice	2 673
Dettes actuarielles à la clôture (A)	91 271

VARIATION DES ECARTS ACTUARIELS NON COMPTABILISES	
Écarts actuariels cumulés à l'ouverture	(15 774)
Écarts générés sur l'exercice	2 673
Amortissement écarts actuariels	486
Écarts actuariels cumulés à la clôture (B)	(17 961)

	Cf. §4.6
PROVISION INSCRITE AU BILAN (A+B)	73 310

5.7 FILIALES ET PARTICIPATIONS

Se reporter au document annexé.

5.8 INFORMATION SUR LE CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI

Le montant comptabilisé au titre des salaires versés sur l'exercice s'élève à 5,3 M€ et est inclus en diminution de la rubrique « Charges sociales » du compte de résultat.

Il a permis de participer au maintien :

- d'un niveau de dépenses en recherche et développement élevé ;
- d'un niveau de formation élevé ;
- de prospecter de nouveaux marchés.

5.9 CHANGE ET VENTES A TERME

Afin de limiter son exposition au risque de change en Dollars US, la société a conclu auprès de AIRBUS Group NV des couvertures fermes de change affectées à des contrats conclus en Dollars US. Les instruments financiers utilisés sont des forwards ou des swaps.

Au 31 décembre, ils s'analysent comme suit :

Nombre d'opérations au 31 décembre	692
Montant notionnel des couvertures en USD (en millions)	2 853
Montant notionnel des couvertures en EUR (en millions)	2 323
Taux de change à la clôture (USD/EUR)	1,145
Montant des couvertures au taux de clôture (en millions)	2 491
Juste valeur positive actualisée des couvertures (en millions)	57
Juste valeur négative actualisée des couvertures (en millions)	0

La juste valeur des instruments de couverture relatifs à l'exposition nette existante à la clôture de l'exercice s'élève à 14,5 M€.

5.10 REMUNERATION DES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION

Pour des raisons de confidentialité, nous ne communiquons pas les rémunérations des différents mandataires sociaux.

Filiales et participations

En millions d'euros et conformément aux règles comptables locales :

Rubriques	Stélia Aérospace Composites	Stélia North America Inc.	Stélia Aérospace Maroc	Stélia Aéronautique Canada Inc.	Aérolia construction aéronautique du Maroc	Stélia Aérospace Tunisie	Portalliance Engineering
Pays	France	Canada	Maroc	Canada	Maroc	Tunisie	France
Exercice clos le	31/12/2018	31/12/2018	31/12/2018	31/12/2018	31/12/2018	31/12/2018	31/12/2018
SIREN	330 316 381	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	824 042 170
Pourcentage détention	100%	100%	100%	100%	99,87%	100%	51%
Valeur des titres	6,5	3,3	5,0	0,0	0,0	17,7	3,4
Dépréciation des titres	0	0	0	0	0	0	0
Dividendes encaissés	0	0	0	0	0	0	0
Chiffre d'affaires	87,8	37,8	43,3	107,1	22,2	71,9	1,9
Exercice précédent	83,7	40,9	39,8	68,0	14,4	56,5	N/A
EBIT (1)	1,6	1,2	1,8	1,5	0,7	4,5	0,2
Exercice précédent	1,6	0,0	1,8	4,6	0,2	2,4	N/A
Intérêts et autres produits financiers (incluant les effets de change s/end.)	(0,9)	0,4	0,0	0,2	(0,6)	1,9	0,0
Exercice précédent	(0,1)	(0,7)	0,0	(0,8)	(0,4)	4,9	N/A
Impôt	0,3	(0,2)	(0,5)	(0,4)	0,0	0,0	0,1
Exercice précédent	0,4	0,2	(0,6)	(0,8)	0,0	0,0	N/A
Résultat net	1,4	1,4	1,3	1,2	0,1	6,5	0,0
Exercice précédent	(2,1)	(0,5)	1,2	3,1	(0,2)	7,3	N/A
Endettement (net de cash) + Avances conditionnées	2,2	7,9	0,0	1,9	30,6	12,2	(0,3)
Exercice précédent	0,0	10,3	0,0	0,0	22,8	12,4	N/A

(1) E.B.I.T. : Earnings Before Interest and Taxes (Résultat avant intérêts et impôts)